

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/8684

~~S/10639~~

11 mai 1972

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Vingt-septième session
Point 22 de la liste préliminaire²²
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Vingt-septième année

Lettre datée du 11 mai 1972, adressée au Secrétaire général par le
représentant d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur un acte grave de piraterie aérienne commis par des terroristes arabes agissant avec l'appui et l'encouragement de gouvernements arabes.

Le 8 mai 1972, au début de la soirée, des éléments armés de l'organisation terroriste "Septembre noir" se sont emparés d'un avion civil de la compagnie aérienne internationale belge SABENA au cours du vol régulier, No 517, qui le menait de Bruxelles à Lod (Israël). L'avion avait à son bord 90 passagers et 10 membres d'équipage.

Les pirates de l'air ont fait atterrir l'avion à Lod à 19 h 15, heure locale. Ils ont ensuite pris contact avec la tour de contrôle de l'aéroport et ont demandé la libération de membres d'organisations terroristes arabes détenus en Israël. Au nombre des détenus dont la libération était demandée on comptait des criminels avoués, responsables d'actes tels que le meurtre de civils innocents à un arrêt d'autobus, dans un supermarché et un théâtre. Les auteurs du détournement ont menacé, au cas où leurs demandes seraient repoussées, de faire sauter l'avion avec tous ses passagers et son équipage.

La tour de contrôle de l'aéroport a maintenu le contact avec les pirates toute la nuit et le lendemain. Le 9 mai, à 16 h 30, une unité des forces de défense israéliennes s'est rendue maîtresse de l'avion et a libéré tous les passagers et les membres de l'équipage. Au cours de l'action, deux pirates ont été abattus et deux autres (des femmes) faits prisonniers.

* A/8700.

Alors que les auteurs du détournement contrôlaient l'aéronef et que les 100 personnes à bord, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, couraient encore le risque d'être assassinées de sang-froid, les Etats arabes ont laissé éclater leur joie et leur triomphe.

Radio-Le Caire déclarait, le matin du 9 mai :

"Ceux qui ont suivi les opérations de détournement de l'avion n'ont pas pu dissimuler des larmes de joie."

Le quotidien de Beyrouth El-Yom écrivait le 9 mai :

"Ce détournement ne marque qu'une étape dans le grand affrontement historique entre les Arabes et le sionisme."

Le même jour, le mouvement El Fatah déclarait dans une émission diffusée depuis Derra (République arabe syrienne) :

"Gloire aux feddayins du 'Septembre noir'."

Au même moment, le représentant de l'Egypte à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Santiago déclarait avec arrogance en séance plénière :

"Ces hommes ne sont pas des terroristes ... ce sont des feddayins palestiniens qui essaient de libérer leur pays et ils parviendront à leurs fins."

Ainsi, les gouvernements arabes et les moyens d'information des pays arabes ont, une fois de plus, dans un accès d'extase sanguinaire, exalté les crimes les plus méprisables commis contre des civils innocents et impuissants, crimes qui sont condamnés par l'Organisation des Nations Unies et interdits par le droit international et les instruments internationaux.

Lorsque les 100 personnes qui se trouvaient à bord de l'avion ont été finalement libérées, la réaction arabe, dont les moyens d'information des pays arabes se sont largement fait l'écho, a été ouvertement une réaction de dépit et de rage envers Israël, qui avait eu raison des hors-la-loi auteurs de cet acte de piraterie.

J'aimerais souligner, une fois de plus, que les organisations terroristes responsables de ces crimes jouissent du soutien des gouvernements arabes, en particulier de l'Egypte, de la République arabe syrienne, de l'Algérie et du Liban qui continuent à abriter sur leur territoire les bases d'où opèrent ces organisations, à leur fournir une aide financière et des armes, à leur donner une

formation militaire et un soutien politique. Ainsi, le groupe du "Septembre noir" a son siège à Beyrouth et achète ses armes au Liban. Ses membres suivent un entraînement militaire dans la République arabe syrienne et en Algérie. Ils bénéficient du plein appui de l'Egypte.

L'acte de piraterie barbare réprimé par Israël ne témoigne pas seulement de la nature criminelle des activités des organisations terroristes arabes, mais aussi de la participation et de la responsabilité des gouvernements arabes dont l'attitude et les desseins véritables ont été exposés une nouvelle fois dans tout leur dédain et leur mépris des obligations internationales. La communauté internationale ne peut accepter que de telles activités se poursuivent.

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre soit distribuée en tant que document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH

